

ECOFI ENTREPRISES

Multi-actifs

Indicateurs clés (au 29/01/2021)¹

Sensibilité taux	+0.08	2,71	Sensibilité crédit	+0.08	2,72
Exposition actions (%)	-1.25	15,63	Exposition devise (%)		0,00
Max Drawdown		-12,49	Rating moyen (ex NR)		BBB-
Délai de recouvrement (jours)		-	Volatilité OPC (%)*	+0.08	7,87
Part d'OPC (%)	+2.17	8,45	Nombre de lignes	-3	58

* 52 Semaines.

Reporting mensuel – Janvier 2021

Actif net (en millions)	64,53 EUR
Valeur liquidative	4 153,12 EUR
Performance mois	-0,32%
Performance YTD	-0,32%

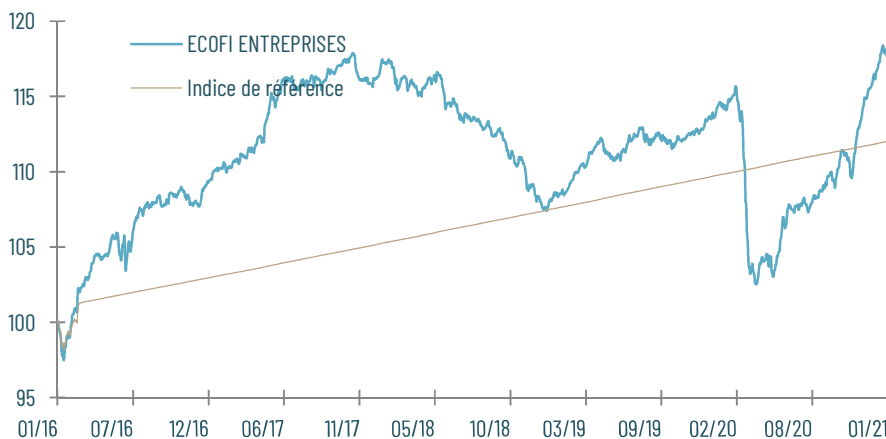
MORNINGSTAR®



Profil de performance (Source : Ecofi / Bloomberg)

Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 31/01/2016 à la date de reporting.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
ECOFI ENTREPRISES	Performance	- 0,32	6,71	8,98	2,49	0,01	16,93
	Volatilité				7,87	5,06	4,57
Indice de référence	Performance	0,16	0,50	1,00	2,01	6,35	12,08
	Volatilité				0,00	0,02	0,89
Ecart/indice		- 0,47	6,21	7,98	0,48	- 6,34	4,85

Performances calendaires

en %		YTD	2020	2019	2018	2017
ECOFI ENTREPRISES	Performance	- 0,32	3,36	5,41	- 7,43	6,23
	Volatilité		7,79	2,10	3,12	2,75
Indice de référence	Performance	0,16	2,03	2,09	2,14	2,13
	Volatilité		0,02	0,02	0,02	0,02
Ecart/indice		- 0,47	1,34	3,31	- 9,57	4,10



Olivier Guillou

Gérant

Supplé par Miguel Rodrigues

Objectif de gestion

FCP visant une performance actuarielle supérieure à EONIA + 2,5% (avec 10% de volatilité maximale) sur des périodes de trois ans au travers d'un portefeuille investi en obligations simples et convertibles dans une optique de gestion du risque crédit en euro.

Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le souscripteur de ce fonds sera soumis au risque action, de taux, crédit, de perte en capital, de liquidité, risque lié à la surexposition aux produits de taux et accessoirement au risque de change, de contrepartie.

Prix & Récompenses

European Funds Trophy 2020
Meilleure société de gestion française pour la 4ème fois - Catégorie « 26-40 fonds notés »

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

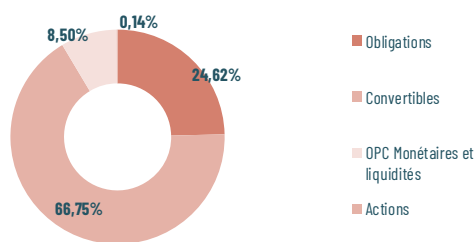
Commentaire de gestion

► A peine débutée, les espoirs d'une vaccination rapide de la population semblent déjà être refroidies par les craintes d'une pénurie de vaccins et surtout par l'apparition de versions mutantes plus contagieuses du virus SARS-CoV-2. D'où la réintroduction de nouvelles restrictions sanitaires. Même si elles se sont avérées moins sévères qu'au printemps dernier, elles devraient tout de même entraîner la zone Euro en récession au premier trimestre si l'on se fie à l'évolution des indicateurs publiés dans le mois. Toutefois, malgré cette panne du début d'année, nous voyons l'activité économique rebondir fortement en 2021 grâce aux actions des banques centrales et des Etats. Nous pensons également que les retards observés sur ce front de la vaccination vont progressivement être rattrapés, ce qui permettrait d'atteindre une immunité collective et de revenir à un semblant de normalité vers la fin de l'année.

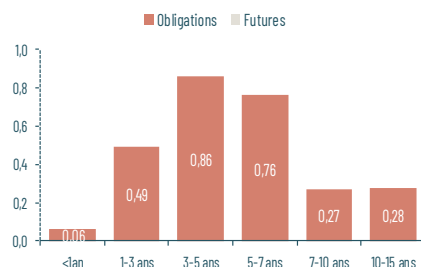
► L'allocation évolue sur le mois avec une allocation 65/25 (Convertibles, Crédit) Le portefeuille reste investi sur des titres qui sont décotés dans un contexte de liquidité variable mais qui offrent encore un potentiel, tout en rééquilibrant vers des investissements de croissance durable.

Portefeuille (Source : Ecofi)

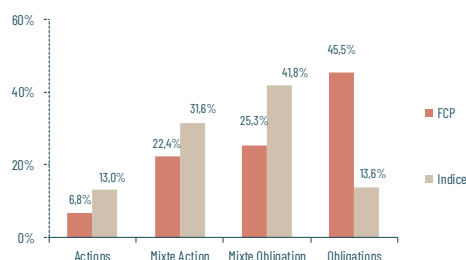
► Allocation d'actifs



► Répartition de la sensibilité par maturité



► Répartition par profil (convertibles) (en base 100%)



► Répartition géographique (émetteurs) (hors OPC Monétaires) (en % actif)

	Obligations	Convertibles
France	14,2%	28,1%
Luxembourg	3,2%	0,2%
Belgique	2,4%	10,9%
Pays-Bas	2,4%	0,9%
Italie	1,7%	5,9%
Royaume-Uni	0,8%	0,0%
Espagne	0,0%	9,1%
Allemagne	0,0%	10,7%
Autriche	0,0%	1,0%

► Répartition sectorielle (émetteurs) (hors OPC Monétaires) (en % actif)

	Obligations	Convertibles
Télécom	6,6%	0,0%
Immobilier	3,7%	4,5%
Services publics	3,4%	8,5%
Finance	3,3%	0,0%
Industrie	3,2%	14,3%
Technologie	1,6%	13,9%
Conso cyclique	1,5%	7,6%
Conso non cyclique	1,2%	1,5%
Produits de base	0,0%	6,6%
Santé	0,0%	9,7%

► Répartition par notation (émetteurs) (hors OPC Monétaires) – prise en compte analyse crédit interne (en % actif)

	Obligations	Convertibles
AAA	0,0%	0,0%
AA	0,0%	0,0%
A	1,9%	3,2%
BBB	14,8%	29,9%
BB	7,3%	25,0%
B	0,6%	8,6%
CCC	0,0%	0,0%
NN	0,0%	0,0%

► Principales lignes obligations

CREDIT LOGEMENT 1,35 28/11/29	1,9%
ERG 1,875 11/04/25	1,7%
EDF EURO 12M 29/12/149	1,7%
ICADE 1,125 17/11/25	1,6%
SPIE SA 2,625 18/06/26	1,6%

► Principales lignes convertibles

ORPEA 0,375 17/05/27	3,3%
EDF 0 14/09/24	3,2%
WORLDLINE 0 30/07/26	2,9%
ELIS 0 06/10/23	2,8%
QUADIENT SAS 3,375 16/12/49	2,7%

Caractéristiques

Code ISIN : FR0007011432
Code Bloomberg : BTPINVC FP Equity
Type de part : Capitalisation
Forme juridique : FCP de droit français
Classification / Stratégie : Multi-actifs
Dépositaire : CACEIS BANK
Devise de la part : EUR
Valorisation : Quotidienne
Date de création : 10/06/1997
Eligible PEA-PME : Non
Eligible PEA : Non
UCiTS : Oui

Règlement/Livraison : J+1
Délai de notification : J avant 11h30
Indicateur de référence : EONIA PLUS 2 5 depuis le 17/03/2016, 50 EXANE ECI EURO + 50 iBoxx EURO CORP NON-FINANCIALS avant
Durée de placement recommandée : 3 ans
Frais de gestion directs maximum : 0.65 % de l'actif net
Commission de surperformance : Néant
Commission de souscription acquise : Néant
Commission de souscription non acquise : Néant
Commission de rachat acquise : Néant
Commission de rachat non acquise : Néant

Nous contacter

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site www.ecofi.fr

et sur :



+33 (0)1 44 88 39 00

@contact@ecofi.fr

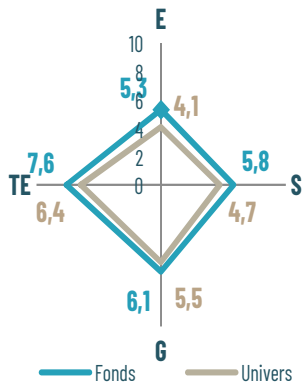


Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DIC) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Note ESG du fonds (/10)	6,32
Note ESG de l'univers (/10)	5,26

Univers Europe : environ 1700 émetteurs

Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ESG : la note du domaine ESG varie de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)
 S : Social (23,33%)
 G : Gouvernance (23,33%)
 TE : « Touche Ecofi » (30%)
 La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi repose sur les 3 principes suivants :

1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon.
 2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Vigeo Eiris d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.
 3. Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).
- Pour les Etats, Ecofi exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr

Liste des 5 principales entreprises en portefeuille

Emetteurs	Secteurs	Note ESG globale	Decile	E	S	G	TE	Niveau max. de controverse	Poids OPC
EDF	Services aux collectivités	8,7	1	7,6	8,3	8,5	10,0	3	4,87%
ORPEA	Soins de santé	4,8	5	3,6	5,1	5,4	4,9	3	3,31%
WORLDLINE	Technologies de l'information	8,4	1	9,4	7,6	5,8	10,0	3	2,91%
ELIS	Industrie	6	2	4,8	4,0	6,0	8,5	2	2,84%
QUADIENT SAS	Technologies de l'information	7,1	1	5,0	6,6	7,0	9,1	0	2,70%

Actualité ISR

Ecofi intègre l'alignement des portefeuilles avec le scénario climatique 2°

Depuis 2020, Ecofi publie l'alignement avec le scénario climatique 2°C d'ici 2050 pour l'ensemble de ses fonds ouverts.

La méthodologie de calcul est fondée sur la différence entre les 2 facteurs suivants : la projection des émissions annuelles des gaz à effet de serre d'une société d'ici à 2050 (estimée sur la base des émissions passées, de l'adhésion à la Science Based Target et à la qualité de la stratégie climatique) avec le budget carbone alloué à la même société pour les scénarios 2°C (2DS) (estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie - rapport AIE : « World Energy Outlook » -) et recalculé sur la base de la part de marché de la société dans le secteur.

Le budget d'émissions carbone pour chaque société est calculé à travers la dotation par secteur puis par entreprise en fonction des parts de marché, sur la base du Sectoral Decarbonization Approach (SDA), développé par la Science Based Target initiative. Le pourcentage d'actif aligné est intégré dans le reporting d'impact mensuel de tous les fonds ouverts d'Ecofi et est comparé à la performance de l'univers ESG pour chaque fonds.

Repère

L'investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Définition de l'AFG FIR.

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

CRITERES SOCIAUX

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

CRITERES GOUVERNANCE

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

TOUCHE ECOFI

- Equilibre des pouvoirs
- Égalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

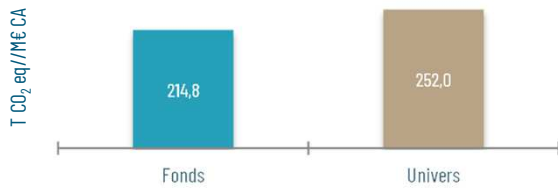
Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble équilibré de valeurs européennes.

Taux moyen de couverture des valeurs détenues en portefeuille (hors titres solidaires, titres d'état et OPC) par les indicateurs d'impact : 85%

Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

► Emissions de Gaz à Effet de Serre

► Intensité carbone



Unité : t CO₂eq / M€ CA

► Empreinte carbone du portefeuille :

Non pertinent en l'absence d'action cotée

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO₂ (t CO₂eq).

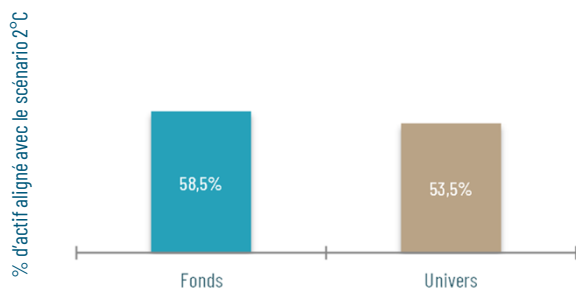
- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées à des tiers). Pour plus d'information : www.ghgprotocol.org.
- L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.

- L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions.

Sources : Thomson Reuters, ISS ESG, Ecofi.

► Alignement avec le scénario 2°C



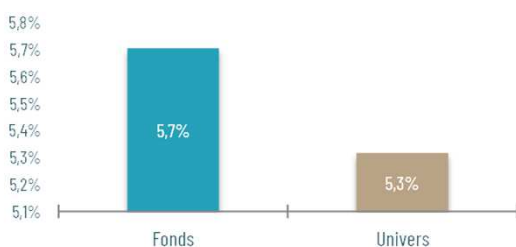
Sources : ISS ESG, Ecofi.

L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 2°C. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scénario 2°C est fondé sur la différence entre :

- les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique
- le budget carbone alloué à la même société pour le scénario 2°C, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

► Variation d'effectifs



Sources : Vigeo Eiris, Ecofi.

La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

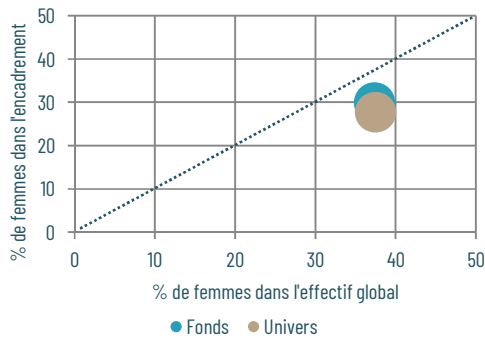
La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et es émissions solidaires.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



----- Respect de l'équilibre hommes / femmes

Sources : Vigeo Eiris, Ecofi.

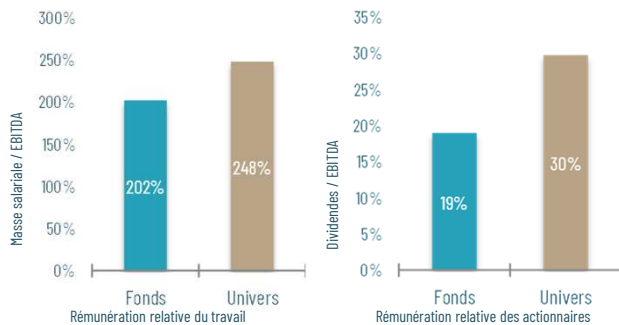
La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

► Partage de la valeur économique



Sources : Thomson Reuters, Ecofi.

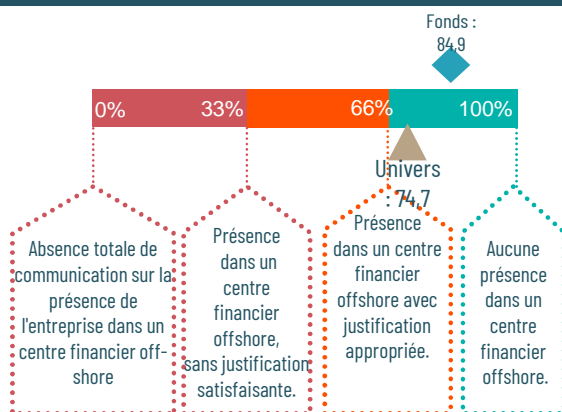
Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

► Responsabilité fiscale



Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi.

A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit

budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.